

■ Actualité • p.6-7

UN DÉSAMORÇAGE RÉUSSI

SOMMAIRE

Edito ♦ 2

Une question, M. le Maire :

▣ La vitesse s'accroît dans certaines rues de Fleury, que comptez-vous faire ? ♦ 8

Logement ♦ 3

Le parc locatif social de la commune
Typologie des logement sociaux
Comment accéder au logement social ?

Environnement ♦ 4

Semaine du développement durable
Concours "Fleurir Fleury 2011"

Actualité ♦ 5

Claude Leclère, Maire Honoraire
Viciétés
Convention avec la ligue de l'enseignement
Une famille de sportifs
Espace poubelle des Carrelettes
Évacuation du 17 avril

Budget ♦ 8

Les services périscolaires
Fonctionnement
Investissement
Vote du budget, comment ça marche ?

Déclaration des chiens dangereux
Bibliothèque Pauline Roland

Travaux ♦ 11

Les principaux chantiers 2011

Dernière minute ♦ 12

SUPPLÉMENT

Récit complet de Fernand Marie.
À la demande de nombreux lecteurs, nous publions la totalité du témoignage : À mon frangin "Marcel".



AGENDA 2011

- **Festival L'île en Reggae**
Samedi 18 juin de 14h à 4h.
Salle polyvalente de Fleury-sur-Orne
- **Les "Soirs d'été 2011"**
De nombreuses animations vous sont proposées tout l'été, en différents lieux de Fleury :
1, 8, 13, 22, 29 juillet
5, 19, 26 août
- **Concert d'été de l'Espace Musical Jacques Higelin**
Mardi 28 juin de 18h00 à 20h30.
• Devant l'Espace Musical,
rue F. Mitterrand (si beau temps)
• Sous le préau de l'école Jean Goueslard (si mauvais temps)
- **Tous les 2^{ème} samedis du mois**
Permanence d'Eric VÈVE, Conseiller Général Caen 8.

Retrouvez
l'actualité quotidienne sur
www.fleury-sur-orne.fr

COORDONNEES



Mairie de Fleury-sur-Orne
10 rue Serge rouzière
14123 Fleury-sur-Orne
Tél : 02.31.35.73.00
Fax : 02.31.35.73.17
Mail : mairie@fleury-sur-orne.fr

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**
Lundi au Vendredi :
8h45 - 12h00 et 13h30 - 17h30
(Fermeture à 17h00, le vendredi)
Samedi :
9h00 - 12h00 *Permanence d'Accueil*
- *carte d'identité*
 - *sortie de territoire*
 - *inscription sur les listes électorales*
 - *distribution de sacs poubelles*

URGENCE

CONTACT DES ÉLUS

En cas d'urgence

en dehors des heures d'ouverture de la Mairie
composer le
06 76 48 59 00

POMPIER 18
POLICE 17
SAMU 15



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous dans notre journal, le Fleuryisien. Je souhaite bien évidemment revenir sur notre actualité récente avec le desamorçage de la bombe anglaise mais aussi évoquer les actions que nous conduisons en faveur de l'habitat (le logement et le cadre de vie) et du développement économique, si nécessaires aux entreprises locales et à l'emploi.

Ainsi, voici quelques semaines, notre actualité a été rattrapée par les événements de la seconde guerre mondiale avec la découverte, rue Neuve, d'une bombe anglaise datant de cette époque, qui n'avait pas explosé.

Vous le savez, un périmètre de protection de 800 mètres de rayon a été établi autour de la bombe. L'ensemble de ceux qui y résident ont dû être évacués pendant l'opération. Avec les services de l'Etat, la police, la gendarmerie, les sapeurs pompiers, nous nous sommes donc mobilisés pour organiser l'information, l'évacuation, et parfois l'accueil des Fleurysiens concernés. Qu'ils en soient remerciés tout comme l'IME, les services municipaux et les élus qui se sont investis. Dans cette affaire, vous avez fait preuve de sang froid et de civisme, je vous en remercie.

Sur le champ de l'emploi, la fermeture des champignonnières a constitué un choc pour chacun d'entre nous tant elles participaient de notre patrimoine commun. Dès que la nouvelle a été connue, je me suis assuré que les salariés licenciés pouvaient bénéficier de la Convention de Redassement Personnalisé (CRP) de Pôle Emploi ; c'est le cas. Je me suis mis à disposition d'un éventuel repreneur, en mobilisant les structures (Conseil Général, Conseil Régional, Chambre de Commerce et d'Industrie, ...) susceptibles d'apporter leurs concours financiers. Mais malgré quelques contacts, aucun ne portait de véritable projet. Je le regrette et je souhaite que le Conseil Municipal accepte de développer un projet d'éco-musée qui pourrait voir le jour dans quelques années. D'ici là, les entrées des carrières ont été obstruées afin d'éviter des intrusions qui mettraient leurs auteurs en danger.

Sur le plan économique, nous avons connu la fermeture de Soleil Vert, même si celle-ci donnera lieu à une reprise par une autre enseigne dans le cadre d'un projet encore plus dynamique avec quelques dizaines d'emplois à la clé. Et nous avons connu aussi d'importants succès avec IKEA bien évidemment (168 fleurysiens ont participé aux tests de présélection), mais aussi l'installation des cabinets d'expertise comptable Fidutech et Launay, ou encore celle d'ALTICAP, société de service en ingénierie informatique, leader sur son marché. D'autres entreprises continuent régulièrement à s'installer, alimentant ainsi le développement économique et l'emploi. Sur ce plan il est important de souligner que les opérations qui relèvent de la création de logements concourent également à ce dynamisme. Je reçois fréquemment des fleurysiens qui sont à la recherche d'un logement, de ce fait je connais bien leurs difficultés. C'est donc bien évidemment pour eux que nous travaillons en premier lieu. Mais ce faisant, en contribuant à la création de logements, nous alimentons aussi au développement économique et à l'emploi. Aujourd'hui, sans l'action des communes comme Fleury-sur-Orne, les carnets de commandes des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics resteraient désespérément vides.

A ce titre, tout récemment, nous avons posé la première pierre de la résidence services pour personnes âgées que nous réalisons avec la Mutualité Française du Calvados, Cirmad Prospectives et Pathélios. La commune a mis à disposition le terrain de cette opération qui compte 48 logements (studio, T1 et T2) ; ils seront livrés en mai 2012 (nous y reviendrons dans une prochaine édition). Dans le même temps, nous avons lancé l'aménagement de deux nouvelles classes à l'école maternelle. Celles-ci seront livrées pour la rentrée 2011.

Mais nous avons également connu des difficultés à propos de l'école en subissant la volonté gouvernementale de rationaliser comme dans une entreprise, les moyens de l'éducation au travers d'une menace de fermeture de classe à l'école élémentaire Jean Goueslard. Avec les parents d'élèves et la communauté éducative, vos élus se sont mobilisés pour défendre une éducation de qualité à Fleury-sur-Orne.

Après avoir évoqué ces quelques points avec vous, je vous souhaite une bonne lecture du "Fleuryisien". Vous y retrouverez notamment une présentation de notre budget 2011, un article explicatif sur le parc locatif social de la commune ou encore un autre qui évoque Claude LECLÈRE devenu Maire honoraire.

Bonne lecture et bien cordialement à vous.

Votre Maire,

LE PARC LOCATIF SOCIAL DE LA COMMUNE

Rappelons que notre parc locatif social comporte 598 logements gérés par 5 bailleurs : LOGIPAYS, CALVADOS HABITAT, PLAINE NORMANDE, FOYER NORMAND et PARTELIOS HABITAT.

Ceci représente donc environ 33 % de logement social sur notre commune (données INSEE 2007).

La localisation des logements (individuels et collectifs) se répartit sur l'ensemble de notre commune, étendue sur près de 4,5 km du Nord au Sud.

TYPLOGIE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Bailleurs sociaux	Nbre	Collectifs					Individuels					
		T1	T2	T3	T4	T5	T2	T3	T4	T5	T6	
LogiPays	297	33	42	88	54	0	2	12	41	17	8	
Calvados Habitat	163	0	14	38	38	9	0	20	17	25	2	
Partélios	74	0	0	12	12	0	0	7	43	0	0	
Plaine Normande	40	0	2	13	9	0	0	3	9	4	0	
Foyer Normand	24	0	11	13	0	0	0	0	0	0	0	
Nbre de logements	598	33	69	164	113	9	2	42	110	46	10	

Données : Septembre 2010



RUE DU QUADRANT - 11 LOGEMENTS

Photo : Bastien TUR

A noter que ce parc locatif social s'est accru grâce aux nouvelles constructions engagées par LOGIPAYS :

- en 2010, 11 logements neufs collectifs (6 T3 et 5 T4) dont la remise des clés a eu lieu courant Novembre 2010.
- en 2011, 21 logements neufs collectifs (6 T2, 10 T3 et 5 T4) dont la remise des clés a eu lieu fin Mars 2011.



AVENUE DU 19 MARS 1962 (FLEURY NORD) - 21 LOGEMENTS

Photo : Bastien TUR

COMMENT ACCÉDER AU LOGEMENT SOCIAL ?

1. Retirer un dossier d'inscription en mairie ou chez les bailleurs sociaux, la demande est enregistrée par les bailleurs avec l'attribution d'un « numéro unique » de gestion de votre candidature.
2. Demander un rendez-vous en mairie auprès des élus qui participent à la commission logement communale : au cours de l'entretien, les élus peuvent vous guider en fonction de votre demande et de votre situation et ils notent les arguments permettant de « défendre » votre candidature auprès de la commission d'attribution convoquée par les bailleurs.
3. Lorsqu'un logement qui correspond à votre demande est proposé à la commune par un bailleur et que votre candidature a été retenue par la commission communale, on vous contacte par téléphone en vous présentant le logement (adresse, loyer).
4. Si vous donnez votre accord, votre candidature est communiquée au bailleur : attention, pour un logement disponible, il y a au moins 3 candidatures proposées.
5. Le bailleur enquête ensuite le (ou les) candidat(s) proposé(s) par la mairie : il faut répondre aux conditions d'accession au logement social (revenus, situation familiale).
6. La commission d'attribution convoquée par le bailleur décide alors du candidat retenu pour ce logement.

Attention, les logements sociaux situés sur notre commune ne peuvent pas tous faire l'objet de propositions par la mairie. C'est la raison pour laquelle, de nouveaux habitants rejoignent Fleury-sur-Orne dans le cadre des logements « réservés » (1% patronal ou Préfecture).

Si vous êtes dans une situation « d'urgence », sans logement et « hébergé » il est conseillé de prendre rendez-vous avec une assistante sociale pour constituer un dossier « CODESI », c'est par cette Commission Préfectorale qu'un bailleur social sera désigné pour vous attribuer le plus rapidement possible un logement.

Enfin, si vous souhaitez élargir votre demande à d'autres communes que Fleury-sur-Orne, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Habitat où vous pouvez aussi trouver des conseils plus spécifique autour du logement :

Maison de l'habitat ♦ 37, rue Jean Romain, 14000 Caen
Tél : 02.31.38.31.38 ♦ info@maisonhabitat.caen.fr

Lydie Prieur,
Maire-adjointe au Logement



■ **Semaine du Développement durable 2011**

SEMAMINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011: BILAN EN QUELQUES PHOTOS

Le programme de cette année était complet et s'adressait à tous les publics, citons parmi les rendez-vous les plus appréciés :



La visite du marais de Fleury : merci encore à Monsieur VIEZ et à Monsieur LE ROUESNIER qui ont su nous faire découvrir les gabions « côté nature ». Cette découverte a été si appréciée que nous ne manquerons pas de vous la proposer de nouveau !



Les bébés de l'année 2011 ont été mis à l'honneur et parrainent désormais un des érables du parc de la Carrière.



Les enfants du centre de loisir et quelques autres ont réussi une opération « nettoyage dans les marais » avec l'accompagnement de Monsieur HOUGUET du service technique de la commune : merci à tous les participants !



Journée vélo à l'école : une belle balade organisée pour les CM2 et encadrée par Maurice MAUGER, Jézabel SUEUR et Nicolas LIOT avec l'inauguration du local vélo de l'école Élémentaire.



Découverte de l'AMAP et de l'exploitation de M. et Mme LEBAS ou comment produire et consommer des légumes sur Fleury !
 Pour tout renseignement sur l'AMAP :
 Mme MORIN Valérie, Présidente de l'AMAP. Tél : 02.31.34.47.97

■ **Concours "Fleurir Fleury" 2011**

AVIS À TOUS CEUX QUI AIMENT LES FLEURS ET LE JARDINAGE !

La municipalité organise l'édition 2011 du concours « Fleurir Fleury » : les bulletins d'inscription sont disponibles chez les commerçants et en mairie. Surveillez également votre boîte aux lettres ...

Enfin, n'hésitez pas à vous inscrire car la participation est gratuite et tous les concurrents pourront bénéficier d'un sac de compost.

Le concours est ouvert dans 2 catégories :

- Maisons individuelles avec jardin visible de la voie publique
- Fenêtres et balcons visibles de la voie publique

Comme chaque année, le jury passe à 2 reprises en Juillet et en Septembre pour noter les concurrents. Dans chacune des catégories, 3 lots sont attribués sous forme de bons d'achat :

1er lot (75€), 2ème lot (50€), 3ème lot (25€).

Cette année, un stand d'inscription a été mis en place spécialement Place Jean Jaurès le Samedi 4 Juin après-midi : rendez-vous donc dès 14h00 à tous les amoureux des fleurs pour échanger graines, boutures, conseils et recettes !

Lydie Prieur,
 Maire-adjointe à l'environnement,
 cadre de vie et gestion durable



UN SAC DE COMPOST SERA OFFERT POUR TOUTE INSCRIPTION.
 À VENIR CHERCHER LE SAMEDI 4 JUIN APRÈS-MIDI, SUR LA PLACE J. JAURÈS.

■ Distinction

CLAUDE LECLÈRE, MAIRE HONORAIRE

Marc LECERF Maire de Fleury-sur-Orne a remis à Claude LECLÈRE l'arrêté préfectoral lui attribuant l'honorariat. Claude LECLÈRE est donc désormais Maire Honoraire de Fleury-sur-Orne.

Claude est arrivé avec sa famille sur Fleury en 1979. En 1983, Jane Tillard, alors Maire, le sollicite pour faire parti de son équipe municipale sur une liste d'Union de la Gauche. Il accepte et devient alors Conseiller municipal. En 1986, il démissionne. Décidé à poursuivre son engagement pour la commune, il adhère au Parti Socialiste cette même année et devient responsable de la section locale (fonction qu'il occupera jusqu'en 2001).

En 1989, à l'occasion des municipales, il constitue une équipe. Il devient Maire de Fleury-sur-Orne en 1992. Il sera réélu en 1995, 2001 et 2008. En 2010, il décide de passer la main à son premier adjoint et ami Marc LECERF.

Salarié dans une imprimerie, Claude était à cette époque, ce qui est remarquable, un des seuls maire ouvrier du Calvados. Son premier souci en tant que maire a été de fédérer les énergies afin d'assurer le développement économique et démographique de notre commune. En 1992, lors de la création du District, Fleury-sur-Orne a été une des communes les plus actives. Claude a bataillé dans toutes les instances pour faire aboutir l'idée que nous devions, communes de l'agglomération caennaise

nous rassembler pour faire face aux défis que nous imposait la fermeture de la SMN et la perte de nombreux emplois et la crainte, fondée, que Moulinex connaisse le même sort.

A cette époque, il a été décidé de créer trois grandes zones d'intérêt communautaire. Fleury-sur-



Orne met à disposition du district 80 hectares. Depuis ces terrains ont été aménagés et commercialisés. Une vingtaine d'entreprises se sont installées créant plus de trois cent cinquante emplois. A partir de 1999, Claude prend des contacts avec IKEA en vue de l'implantation d'un magasin et d'une galerie marchande à Fleury. Le magasin s'implantera en novembre 2011 puis sa galerie commerciale en 2014.

En 1999-2000, le District du Grand Caen devient la Communauté d'Agglomération Caen la mer. Il y siège en tant que vice-président chargé de la sécurité des immeubles recevant du public. Depuis peu, la compétence zone d'habitat communautaire a été prise par Caen la mer. Là encore Fleury-sur-Orne a souhaité mettre à disposition 80 hectares afin d'y créer une ZAC d'intérêt communautaire, répondant ainsi aux demandes de logements non assouvies.

Grâce à l'impulsion de Claude, Fleury-sur-Orne est aujourd'hui une des villes les plus dynamiques et les plus attractives de Caen la mer. La Ville a su jouer la solidarité intercommunale. Elle compte 4100 habitants. Comme le dit Claude : "C'est une commune où, il fait bon vivre. Semi rurale, semi-urbaine, elle est finalement rurale". Sa population composée d'ouvriers, d'employés et de cadres moyens qui y vivent en parfaite harmonie. La Ville rayonne dans de nombreux domaines. Le tissu associatif est important et les manifestations sont nombreuses.

Enfin, ceux qui connaissent Claude savent que c'est une personne chaleureuse. L'an passé un journal, l'a désigné comme le Maire le plus chaleureux de l'agglomération. Il répète souvent "Si tu franchis les limites de la commune, tu es chez toi".

La décision du Préfet vient honorer l'engagement pour sa commune d'un GRAND FLEURYSIEN. Nous lui transmettons toutes nos félicitations.

VIACITÉS

Autorité Organisatrice des déplacements et du transport public sur les 29 communes de Caen la mer, Viacités est composé de 60 élus de la Communauté d'Agglomération de Caen la mer et du Département du Calvados.

Viacités, force de proposition et initiateur d'actions, met en œuvre la politique globale de déplacements avec des mesures concrètes émanant du Plan de Déplacements Urbains. En collaboration avec les collectivités locales, le rôle de Viacités est de partager l'espace public en prenant en compte tous les modes de déplacements et en privilégiant la qualité de vie et l'espace urbain de l'agglomération de Caen la mer.

Qu'est-ce qu'un plan de mobilité ?

Un plan de mobilité s'adresse aux entreprises, aux administrations et aux zones d'activités. Il propose aux salariés et aux agents publics de sortir du « tout voiture » en utilisant à bon escient les différents modes de déplacements, pour les trajets domicile/travail et professionnels (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, autopartage).

Le plan de mobilité peut également permettre d'éviter certains déplacements, grâce aux nouvelles technologies (télétravail, visioconférences, etc.) ou grâce à des services sur le lieu de travail (repas du midi). Il est basé sur des objectifs progressifs (à 2 ans, à 5 ans voire plus).

Viacités a mis en place 3 délégations de service public :

Keolis Caen assure l'exploitation du réseau Twisto : 1 ligne nord/sud de tramway avec deux axes A et B • 34 lignes de bus (dont la ligne 5), 25 directs scolaires, 3 navettes entreprises • 1 134 arrêts.

La Caennaise des Services assure l'exploitation du réseau Mobisto : Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite • Trajets de porte à porte sur les 29 communes.

La Société de Transport sur Voie Réservée est le concessionnaire de travaux publics : Conception du matériel roulant • Réalisation de travaux de voirie • Maintenance des équipements.



Viacités développe les plans de mobilité à l'attention des entreprises et des administrations, mais aussi les Pédibus® à l'attention des écoliers, en lien avec les communes.



■ Enfance Jeunesse

LA CONVENTION AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



La Ligue de l'Enseignement du Calvados est partenaire de la ville depuis 2004 pour tout ce qui concerne l'animation des enfants et des jeunes fleurysiens. En 2010, la convention arrivait à terme, les élus ont décidé de renouveler leur confiance à l'association.

La Ligue de l'Enseignement du Calvados propose pour son projet fleuryzien avec l'appui de trois animateurs permanents, 3 grands chapitres d'intervention :

- Accompagner la ville dans la réflexion sur la politique éducative locale et participer à la vie locale;
- Organiser un accueil collectif de mineurs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans sur la ville de Fleury-sur-Orne (centre de loisirs, projet jeunes...);

- Organiser un accueil d'enfants et de jeunes sur les temps périscolaires (CLAS, ateliers du midi...). Le projet fleuryzien de l'animation a été co-conçu, c'est bien la confrontation du projet associatif avec les besoins de la commune qui ont permis aux différents acteurs autour de la table d'écrire un projet d'animation fleuryzien.

Chaque année, la Ligue de l'Enseignement présente un bilan de ses activités à Fleury-sur-Orne et ses projets pour l'année suivante. Le centre d'animation travaille en concertation avec les services de la commune, les écoles ou les associations locales, à l'occasion d'événements divers (forum de l'enfance et de la jeunesse, soirs d'été, foire aux greniers, fêtes des écoles...).

■ Sport

UNE FAMILLE DE SPORTIFS



LES SPORTIFS

Le sport tient une place importante dans la vie fleurytienne. Nous parlons souvent des résultats des adhérents des clubs mais il y a aussi des Fleurytiennes et des fleurytiens inscrits dans des clubs à l'extérieur de la commune. Une famille se distingue : la famille DEZIER. Camille, 19 ans, championne de Normandie junior, vice championne de Normandie Sénior. Elle rêvait du podium, sur le tatami de l'Institut du judo à Paris, dimanche 10 avril, c'est gagné. La médaille est belle.

Sa sœur Clémence, 22 ans, vice-championne du Calvados dans la même discipline, arrive 3ème au championnat de Normandie Sénior.

Toutes les deux sont en catégorie + de 78 kg, inscrite au judo club d'Ifs, coachée par leur professeur de club, Nadine Justafre, toujours suivies et accompagnées par leur père (judoka vétéran), supporter inconditionnel de la 1ère heure. Les performances familiales ne s'arrêtent pas là. Alexandre, leur frère, 17 ans, double champion de France, malvoyant, a fini 3ème aux championnats régionaux handisport 2010 en lancer de poids.

Tous ces résultats ne seraient pas possible sans leurs entraîneurs et bien évidemment leurs parents qui les suivent.

■ Remerciement

ESPACE POUBELLE DES CARRETTES

Merci à l'ensemble des intervenants pour leur participation, l'association "Arts Itinérant", l'Espace Jeune, et quelques habitants qui ont oeuvré pour l'embellissement de cet espace pouvelle, changeant ainsi l'image du quartier, démontrant qu'il est possible en se mobilisant de mettre un peu de couleurs. Nous rappelons simplement que cet espace n'est pas une mini déchetterie et nous souhaitons vivement que celui-ci soit préservé. Ce qui a été possible ici, l'est ailleurs et pourquoi pas dans d'autres quartiers.

Christian LETELLIER
Maire-Adjoint à la démocratie locale et à la vie des quartiers



ESPACE POUBELLE DES CARRETTES

ÉVACUATION DU 17 AVRIL

Le dimanche 17 avril, les démineurs intervenaient et les CRS s'installaient à Fleury pour tenir le périmètre d'évacuation défini par la Préfecture. Les habitants municipaux furent accueillis à l'IME le temps de l'intervention. Ce n'est qu'une fois le périmètre sécurisé que

74 Poste de Commandement



78 Rues barrées



76 Petit déjeuner



701 Périmètre évacué





Les 8 et 9 avril les enfants fleuryziens sont venus profiter des animations sur le thème du cirque et des arts de la rue, au Forum enfance/jeunesse.



Le mercredi 13 avril, la mairie mettait à l'honneur le CCAS au travers du départ en retraite de Mmes Martine Claveau et Gisèle Vesque et de la médaille du travail de Mme Odile Le Disert pour leur service rendu auprès du public fleuryzien.



Les parents d'élèves ont organisé une chasse à l'ouf le 23 avril sur le terrain au dessus de la PMI.



Les parents d'élèves soutenus par la communauté enseignante comme par les élus, s'opposent avec la plus grande vigueur projet du gouvernement de fermeture d'une classe à l'école élémentaire Jean Goueslard. Ils souhaitent préserver la qualité et les conditions d'enseignement, dans un environnement périscolaire auquel la municipalité apporte son concours (garderie, restaurant scolaire, ateliers du midi, Espace Musical, centre de loisirs...). C'est pourquoi ils invitent tous ceux dont les enfants sont susceptibles d'accomplir leur scolarité à Fleury, à rejoindre cette école de la réussite.



Le 30 avril dernier, l'association Unity a organisé une soirée de soutien et de promotion du festival l'Ile en Reggae qui aura lieu le 18 juin prochain.



La section Full Contact de la JSF a proposé le 30 avril un gala de boxe en soutien à Alexandre, dans son combat contre la leucémie.



30 avril, baptême des nouveaux drapeaux des anciens combattants.

... sur la bombe anglaise découverte quinze jours plus tôt chez un particulier. Aussi, dès 6h du matin, la police bien informés s'étaient organisés. Beaucoup sont partis pour la journée, certains guidés par les services des démineurs ont pu désamorcer l'engin explosif en toute sécurité.

11h L'attente



12h L'hélicoptère



13h Désamorçage réussi



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

RESTAURANT SCOLAIRE

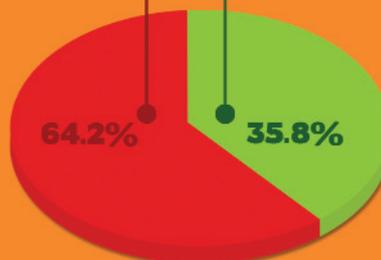
Depuis très longtemps, la municipalité gère le restaurant scolaire en régie, les repas sont préparés sur place par du personnel communal. La volonté est d'offrir aux enfants des repas de qualité et diversifiés dans un cadre agréable, avec l'objectif de répondre aux exigences alimentaires d'aujourd'hui. Le restaurant scolaire de la commune est reconnu pour ses bonnes prestations.

CHIFFRES CLÉS

254 repas servis par jour (moyenne)
35 238 repas servis en 2010
Prix d'un repas : 8.12€ TTC

COÛT POUR LA MAIRIE
183 824 €

PARTICIPATION DES FAMILLES
102 354 €



BUDGET TOTAL ANNUEL : 286 178 €

TRANSPORT SCOLAIRE

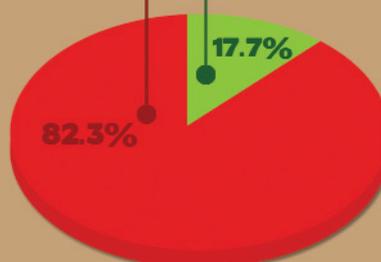
Dans un souci de bonne gestion, la commune souhaite faire évoluer son service tout en permettant aux enfants de rejoindre l'école dans de bonnes conditions.

CHIFFRES CLÉS

Contrat Véolia Transport : 30 112€
Carburant du Petit Bus : 1 520€
Entretien du Petit Bus : 882€

COÛT POUR LA MAIRIE
47 971 €

PARTICIPATION DES FAMILLES
10 352 €



BUDGET TOTAL ANNUEL : 58 323 €

GARDERIE

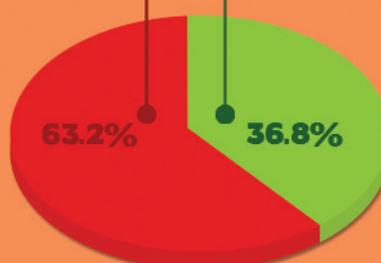
Il est proposé aux familles une garderie pour accueillir les enfants avant et après l'école dans des locaux adaptés, aussi bien pour l'école primaire que maternelle. Des activités sont proposées aux enfants. Ce service est une priorité pour la municipalité, son amplitude sera augmentée.

CHIFFRES CLÉS

Coût Garderie Maternelle : 14 252€
Coût Garderie Primaire : 12 334€

COÛT POUR LA MAIRIE
16 813 €

PARTICIPATION DES FAMILLES
9 773 €



BUDGET TOTAL ANNUEL : 26 586 €

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique est municipale, l'équipe des enseignants propose de nombreuses disciplines dans un esprit libre et convivial. L'école est fréquentée par plus de 150 enfants de Fleury mais également des communes limitrophes. Avec la commune d'Ifs, une convention a été passée permettant aux enfants des deux communes de fréquenter l'une ou l'autre des deux écoles musicales, en fonction de la discipline choisie, aux conditions tarifaires de leur commune de résidence.

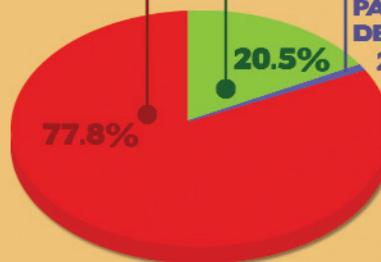
CHIFFRES CLÉS

Nombre d'élèves : 157
Matériels et fournitures : 3 413€

COÛT POUR LA MAIRIE
118 246 €

PARTICIPATION DES FAMILLES
31 136 €

PARTICIPATION DE LA VILLE D'IFS
2 574 € soit 1.7%



BUDGET TOTAL ANNUEL : 151 956 €





FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Libellé	%	Total
Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.35%	15 000.00 €
Charges exceptionnelles	0.53%	23 000.00 €
Charges financières: intérêts...	1.01%	43 697.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	3.11%	135 000.00 €
Virement à la section investissement	11.80%	512 400.00 €
Autres charges de gestion courante: CCAS, subventions associations, indemnités, cotisations...	14.18%	615 800.00 €
Charges à caractère général: énergie, télécommunication, voies, réseaux, bâtiments...	25.38%	1 101 820.71 €
Charges de personnels et frais assimilés	43.65%	1 895 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement	100.00%	4 341 717.71 €

Recettes		
Libellé	%	Total
Produits exceptionnels	0.12%	5 000.00 €
Autres produits de gestion courante: revenus des immeubles	0.41%	17 800.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.51%	22 000.00 €
Attenuations de charges	0.81%	35 000.00 €
Produits des services: restaurant scolaire, garderie, transport, cimetière, salles...	4.89%	212 500.00 €
Solde reporté année précédente	16.47%	714 934.71 €
Dotations, subventions et participations	27.16%	1 179 000.00 €
Impôts et taxes	49.65%	2 155 483.00 €
Total recettes de fonctionnement	100.00%	4 341 717.71 €

INVESTISSEMENT



Dépenses		
Libellé	%	Total
Opérations d'ordre de transfert entre section	1.00%	22 000.00 €
Immobilisations incorporelles	1.60%	35 270.00 €
Emprunts et dettes assimilées	6.03%	133 000.00 €
Subventions d'équipement versées	15.89%	350 400.00 €
Immobilisations corporelles	28.43%	626 961.80 €
Immobilisations en cours	47.06%	1 038 027.00 €
Total dépenses d'investissement	100.00%	2 205 658.80 €

Recettes		
Libellé	%	Total
Subventions d'investissements reçues	0.81%	17 765.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	6.12%	135 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	6.40%	141 150.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	7.30%	161 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	23.23%	512 400.00 €
Solde reporté année précédente	56.14%	1 238 343.80 €
Total recettes d'investissement	100.00%	2 205 658.80 €

VOTE DU BUDGET, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget est voté par le Conseil Municipal, il traduit la politique de la municipalité en termes financiers. Dans les deux mois qui précèdent ce vote, le Conseil Municipal tient un débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) au cours duquel il fixe les grandes orientations pour l'année en cours.

Les budgets (celui de la commune, mais aussi celui plus spécifique qui concerne l'eau potable ou encore le CCAS) doivent être votés en équilibre de dépenses et de recettes. Ils se composent de deux parties :

- le fonctionnement, qui regroupe les moyens nécessaires à la mise en oeuvre des services, des activités et des prestations. Il incarne le quotidien ou le cours terme.
- l'investissement, qui regroupe les travaux, constructions ou acquisitions nécessaires à la mise en oeuvre des services des activités et des prestations. Il illustre la démarche du long terme.

En guise d'illustration, la construction de deux classes à l'école maternelle, c'est de l'investissement alors que les moyens attribués à la coopérative, c'est du fonctionnement.

Tous les ans, le Conseil Municipal vote le taux des taxes locales : Taxe d'habitation (payée par l'occupant), taxe de foncier bâti (payée par le propriétaire) et taxe sur les propriétés non bâties (le Conseil Municipal ne les a pas augmenté depuis 1989). À noter que sur votre feuille d'impôts locaux, s'ajoute à ces 3 taxes "fleuryziennes", la part qui revient au Conseil Général, au Conseil Régional et à Caen-la-Mer (dont la TOM (Taxe sur les Ordures Ménagères)).

Commentaire :

Avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), le gel en euros constants des dotations décidé pour les trois prochaines années et les effets défavorables de la suppression de la Taxe Professionnelle, auxquels s'ajoute l'incertitude que l'actuel gouvernement entretient à propos de la pérennité des ressources des communes, vos élus pourraient se retrouver devant un choix cornélien : augmenter l'impôt ou déconstruire les services publics locaux.

Le Conseil Municipal de Fleury-sur-Orne refuse de s'enfermer dans cette alternative vers laquelle le gouvernement veut conduire les collectivités.



Photo : sxc.hu

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

MISE EN OEUVRE DE LA LOI SUR LES CHIENS DANGEREUX

Suite à la survenance régulière d'accidents graves causés par des chiens d'attaque ou de défense, le gouvernement a renforcé sa législation relative aux chiens dangereux avec la mise en oeuvre de la loi du 20 juin 2008. Ainsi, les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie doivent être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de leur commune. Pour l'obtenir, vous devez présenter les certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1ère catégorie et une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire, renouvelée à intervalles réguliers (1,2 ou 3 ans) selon la dangerosité du chien, enfin une attestation d'aptitude du maître délivrée par un formateur habilité et agréé par le préfet.

Les propriétaires de chiens de 1ère ou 2ème catégorie non titulaires du permis de détention au 1er janvier 2010 s'exposent à des sanctions allant jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.



Photo : sxc.hu



Bibliothèque Pauline Roland

20 rue François Mitterrand,
14123 Fleury-sur-Orne
Tél : 02.31.84.31.94
bibliotheque.fleury-sur-orne@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi 17h-18h
- Mercredi 15h30-17h30
- Vendredi 16h30-19h



Les principaux chantiers 2011 - en cours et à venir -

1. RUE JULES GUESDE ET JULES FERRY - Réfection de la chaussée
2. RUE FRANÇOIS MITTERRAND - Réfection du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable et de la chaussée
3. SALLE LOUIS PASTEUR - Refonte du réseau chauffage
4. FOYER DES PERSONNES AGÉES - Réfection d'un logement
5. ÉCOLE MATERNELLE - Extension du 1er étage - 2 classes supplémentaires
6. GYMNASE - Réhabilitation
7. CIMETIÈRE DE LA ROUTE D'HARCOURT - Réfection de l'allée : 2ème tranche

UNE QUESTION, M. LE MAIRE



Question de M. Christian Georges :
La vitesse s'accroît dans certaines rues de Fleury, que comptez-vous faire ?

Réponse de M. le Maire :

Nous constatons en effet que certains véhicules circulent à une vitesse excessive dans les rues de Fleury. Certes ce phénomène n'est pas propre à notre commune, mais nous souhaitons y porter une attention toute particulière.

Les limitations de vitesse et l'appel au civisme des conducteurs n'y suffisent malheureusement pas. C'est pourquoi nous avons décidé de réaliser des aménagements pour obliger les automobilistes à rouler moins vite. Il s'agit le plus souvent de la mise en place de places de stationnement, de chicanes, de «double-sens» ou de passages surélevés,...

D'ores et déjà, des aménagements ont été réalisés dans le chemin des Coteaux, sur une partie de la rue de Saint-André, ou dans le centre bourg. Prochainement, une nouvelle étape sera lancée pour une seconde partie de la rue de Saint-André et pour la Grande Rue.

D'autres secteurs sont identifiés : la rue Régiment Maisonneuve et

la rue du 19 mars 1962, notamment ; d'autres viendront ensuite. Chaque opération fait l'objet d'une étude en amont, d'un projet technique et financier, d'une concertation avec les riverains, puis d'une réalisation.

En outre nous serons également extrêmement attentifs à la sécurité des piétons (des enfants en particulier) avec la mise en place d'aménagements spécifiques. Nous voulons également porter une attention renforcée à la fluidité des déplacements des personnes à mobilité réduite (P.M.R.) au travers de bateaux et de cheminements. Enfin nous travaillons actuellement à un projet visant à la mise en place d'espaces cyclables dédiés (lorsqu'il s'agit de voiries nouvelles) ou partagées (lorsqu'il s'agit de voiries existantes).

La sécurité est l'affaire de tous, merci de votre engagement citoyen.

Marc Lecerf
 Maire de Fleury-sur-Orne

L'ÎLE en REGGAE
2^{ème} édition
présenté par l'Association UNITY

Concerts
Sound System
Stands
Animations
Restauration sur place

Postiv
YOUNG LION
BROTHER LATEF
MC Janik
Dub Livity
Binghi Man Sound & Sista Majesty
Braveheart & Sista Blunty
Selecta Makatuy
Mada Team

EN GUEST
Myah
Anthony Lion

14h - 4h
SAMEDI 18 JUIN 2011

12€

FLEURY-SUR-ORNE (14) - AGGLOMÉRATION CAENNAISE
SALLE POLYVALENTE - Route d'harcourt
Gratuit jusqu'à 12 ans - Lieux de ventes : Ticketnet et Billetel (Leclerc, Fnac, Carrefour, etc.) - Nombre limité de places

SOIRS D'ÉTÉ
1, 8, 13, 22, 29 JUILLET
5, 19, 26 AOÛT
2011

GRATUT

À FLEURY SUR ORNE

★ SPECTACLES ★ DANSE ★ CONCERT ★ CINÉ PLEIN AIR ★
★ THÉÂTRE ★ MARIONNETTES ★ SOIRÉE CONVIVIALE ★

TÉL : 02 31 35 73 12 - ORGANISATION : MAIRIE DE FLEURY-SUR-ORNE 2011
CRÉATION GRAPHIQUE : YOANN CHÂTELAIN - IMPRESSION : IMPRIMERIE LE BRUN

INFOS

INSCRIPTION PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE

Les inscriptions administratives pour les services périscolaires (restaurant scolaire, transport et garderie) et extrascolaires (centre de loisirs) se dérouleront à la Mairie lors des permanences :

- Mercredis 8, 15 et 22 juin de 17h à 19h
- Samedis 11, 18, 25 juin et 2 juillet de 9h à 12h

À remettre impérativement avant le 2 juillet à 12h.

Attention, passé ce délai votre demande sera traitée selon les places disponibles.

Mairie de Fleury-sur-Orne,
10, rue Serge Rouzière
14123 Fleury-sur-Orne / Tél: 02.31.35.73.00

SECOURS POPULAIRE

Aide au départ en Vacances 2011. Pour les enfants de 2 à 16 ans selon les projets. **Pour les foyers non imposables. Renseignements et rendez-vous au 06.73.55.73.36.**

COURS D'INFORMATIQUE

Vous souhaitez vous initier à l'informatique ? Le CCAS a signé un partenariat avec le Centre d'Animation de la Prairie. Quelque soit votre âge, le CCAS prendra en charge les stages "grands débutants" ou le stage "Niveau I".

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat du CCAS au 02.31.35.73.01

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous recherchons des bénévoles pour distribuer, dans les boîtes aux lettres de Fleury-sur-Orne, les prospectus annonçant les "soirs d'été 2011".

Contact : Mairie de Fleury-sur-Orne. Tél. 02.31.35.73.00

EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.

A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne - Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne

.....

.....

.....